

Image not found or type unknown



Heures d'avenant VS heures normales

Par **travail44**, le **25/03/2013** à **23:45**

Bonjour, Je suis en cdd à vocation CDI avec un contrat de 21 heures. Cependant depuis 2 mois je travaille 5 heures par semaine en plus. Mon contrat de travail n'a pas changé et est resté à 21 heures. A la fin de chaque mois on me fait signer un avenant de contrat indiquant que mes horaires ont augmentés. ma question est : est ce normal que mes heures d'avenant soient payé au même montant que mes heures de mon contrat de base ? et est ce normal de me faire signer un avenant en fin de mois ? Merci de votre aide .